

CALYPSO 50 F

50VE/RE



CE

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	3
1.1 Légende des symboles:	3
2 NORMES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES.....	4
3 NORMES DE SÉCURITÉ SPÉCIFIQUES DE L'APPAREIL.....	4
4 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONS.....	5
5 INSTALLATION (À L'USAGE DU PROFESSIONNEL QUALIFIÉ).....	5
5.1 Installation de l'appareil.....	5
5.2 Raccordement hydraulique	6
5.3 Le raccordement avec un réducteur de pression	7
5.4 Le raccordement avec un limiteur de température	7
5.5 Raccordement électrique	8
6 OÙ INSTALLER MON CHAUFFE-EAU ?.....	10
6.1 Précautions	10
6.2 Installation spécifique en salle de bain.....	10
7 COMMENT INSTALLER UN CHAUFFE-EAU	11
7.1 Mise en marche et essai	12
8 ENTRETIEN (PROFESSIONNEL QUALIFIÉ)	13
8.1 Vidange de l'appareil.....	13
8.2 Remplacement de pièces (utiliser uniquement des pièces d'origine)	13
8.3 Entretien périodiques	14
8.4 Groupe de sécurité.....	14
9 UTILISATION.....	15
10 INFORMATIONS UTILES.....	16
11 DONNÉES TECHNIQUES.....	17
11.1 DIMENSIONNEL	17
11.2 TABLEAU DE DONNÉES TECHNIQUES	18
12 ÉTIQUETAGE ENVIRONNEMENTAL EN FRANCE.....	18
13 CERTIFICAT DE GARANTIE	20

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Cette notice fait partie intégrante de l'appareil. Elle doit être conservée avec soin et elle doit toujours accompagner l'appareil même en cas de vente et/ou de transfert sur une autre installation.
- Avant de mettre l'appareil en marche lire attentivement les instructions et les recommandations contenues dans cette notice car elles fournissent des informations importantes concernant la sécurité pour l'installation, l'utilisation et l'entretien.
- L'installation est à la charge de l'acheteur et doit être effectuée par un technicien qualifié conformément aux instructions contenues dans cette notice; une mauvaise installation peut entraîner des dommages aux personnes, animaux ou choses dont le fabricant n'est pas responsable.
- Il est interdit d'utiliser l'appareil pour d'autres buts que ceux pour lesquels il a été conçu. Le fabricant ne répond pas des dommages dus à une utilisation inappropriée, erronée ou abusive, ou au non-respect des instructions contenues dans cette notice.
- L'installation, l'entretien et toute autre intervention doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux normes en vigueur et aux indications fournies par le fabricant; les réparations doivent être effectuées en utilisant exclusivement des pièces détachées d'origine. Le non-respect de ces recommandations peut compromettre la sécurité et dégage le fabricant de toute responsabilité.
- Les éléments de l'emballage ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils représentent une source de danger.
- Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Il est interdit de toucher l'appareil lorsqu'on est pieds nus ou que l'on a une partie quelconque du corps mouillée.
- La température de l'eau chaude est régulée par un thermostat de fonctionnement qui sert également de dispositif de sécurité pour éviter de dangereuses augmentations de température, en cas d'anomalie son réarmement est manuel, voir paragraphe Normes d'utilisation pour l'utilisateur.
- Le raccordement électrique doit être réalisé comme indiqué au paragraphe Branchement électrique.
- Le groupe de sécurité, s'il est fourni avec l'appareil, ne doit pas être démonté. Si ce dispositif n'est pas conforme aux normes et lois en vigueur dans le pays d'utilisation il doit être remplacé par un autre dispositif homologué.
- Aucun objet inflammable ne doit se trouver près de l'appareil.

1.1 Légende des symboles:



Attire l'attention sur des situations ou des problèmes qui peuvent compromettre la sécurité des **personnes** et entraîner des blessures ou un risque mortel.



Le non-respect de cette recommandation comporte un risque de dommages, potentiellement graves, pour les **objets, plantes ou animaux**.



Obligation de respecter les normes de **sécurité générales** et spécifiques de l'**appareil**.

2 NORMES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES

Recommandation	Risque	
<i>Ne pas effectuer d'opérations comportant l'ouverture de l'appareil et/ou ne pas le démonter pendant le fonctionnement</i>	Électrocution due à des éléments sous tension Brûlures causées par des composants surchauffés ou blessures dues au bords ou parties en saillie tranchants	
<i>Ne pas mettre en marche ou éteindre l'appareil en branchant ou en débranchant la fiche du câble électrique</i>	Électrocution due à l'endommagement du câble, de la fiche ou de la prise	
<i>Ne pas endommager le câble d'alimentation électrique</i>	Électrocution due à des fils dénudés sous tension	
<i>Ne pas poser d'objets sur l'appareil</i>	Blessures dues à la chute de l'objet causée par des vibrations	
	Endommagement de l'appareil ou des objets placés au-dessous de celui-ci causé par la chute de l'objet à la suite des vibrations	
<i>Ne pas monter sur l'appareil</i>	Blessures dues à la chute de l'appareil	
	Endommagement de l'appareil ou des objets placés au-dessous de celui-ci causé par la chute de l'appareil à la suite du descellement des fixations	
<i>Éteindre l'appareil, débrancher la fiche et/ou actionner l'interrupteur avant toute opération de nettoyage</i>	Électrocution due à des éléments sous tension	
<i>Installer l'appareil sur un mur solide et non soumis à des vibrations</i>	Chute de l'appareil par effondrement du mur, ou fonctionnement bruyant	
<i>Effectuer les raccordements électriques avec des conducteurs de section adaptée</i>	Incendie dû à la surchauffe de câbles sous-dimensionnés	
<i>À la suite du déclenchement d'un dispositif de sécurité, le réenclencher avant de remettre l'appareil en marche</i>	Endommagement ou blocage de l'appareil privé des fonctions de sécurité et/ou de contrôle à cause d'un mauvais fonctionnement	

3 NORMES DE SÉCURITÉ SPÉCIFIQUES DE L'APPAREIL

Recommandation	Risque	
<i>Vider les composants qui pourraient contenir de l'eau chaude, à l'aide des purgeurs, avant de les manipuler</i>	Brûlures	
<i>Détartre les composants en respectant les indications de la "fiche de sécurité" et la notice du produit utilisé. Aérer la pièce, revêtir des équipements de protection individuelle, éviter de mélanger des produits différents, protéger l'appareil et les objets environnants</i>	Lésions de la peau ou des yeux par contact avec des substances acides, inhalation ou ingestion d'agents chimiques nocifs	
	Endommagement de l'appareil ou des objets environnants par corrosion par des substances acides	
<i>Ne pas utiliser d'insecticides, solvants ou détergents agressifs pour le nettoyage de l'appareil</i>	Endommagement des pièces en matière plastique ou peintes	

4 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONS

Pour les caractéristiques techniques se reporter à l'étiquette appliquée sur le chauffe-eau.

Pour les dimensions et poids, se reporter au Tableau en marge de cette notice d'instructions.

Pour la durée de garantie se reporter à ce qui est indiqué sur l'étiquette des caractéristiques techniques appliquée sur le chauffe-eau.

Cet appareil est conforme aux prescriptions de la Directive EMC 2014/30/CE relative à la compatibilité électromagnétique.

5 INSTALLATION (À L'USAGE DU PROFESSIONNEL QUALIFIÉ)

i ATTENTION! Suivre scrupuleusement les recommandations générales et les normes de sécurité mentionnées au début de la notice, en respectant obligatoirement ce qui est indiqué.

L'installation et la mise en marche du chauffe-eau doivent être effectuées par un professionnel agréé conformément aux normes en vigueur et aux éventuelles prescriptions des autorités locales et organismes de Santé Publique.

L'appareil sert à chauffer de l'eau à une température inférieure à celle d'ébullition. Celui-ci doit être raccordé à un réseau d'eau sanitaire dimensionné en fonction de ses performances et capacités.

Avant de raccorder l'appareil il faut:

- Contrôler que les caractéristiques (se reporter à l'étiquette) répondent aux besoins du client.
- Vérifier que l'installation est conforme au degré IP (protection contre la pénétration des liquides) de l'appareil selon les réglementations en vigueur.
- Lire tout ce qui est indiqué sur l'étiquette de l'emballage.

5.1 Installation de l'appareil

Cet appareil est conçu pour être installé exclusivement à l'intérieur de locaux conformes aux réglementations en vigueur. Il est impératif de respecter les recommandations suivantes relatives à la présence de:

- **Humidité:** ne pas installer l'appareil dans des pièces closes (non ventilées) et humides.
- **Gel:** ne pas installer l'appareil dans des pièces où il existe un risque de formation de glace.
- **Rayons solaires:** ne pas exposer l'appareil directement aux rayons solaires, même en présence de vitrages.
- **Poussière/vapeurs/gaz:** ne pas installer l'appareil dans des environnements particulièrement agressifs (vapeurs acides, poussières ou saturés de gaz.)
- **Décharges électriques:** ne pas installer l'appareil directement sur des lignes électriques non protégées contre les oscillations de tension.

L'appareil doit être installé aussi près que possible des points de soutirage pour limiter la déperdition de chaleur le long des tuyauteries. Pour rendre plus aisé l'entretien prévoir un dégagement de ≥ 50 cm au moins permettant d'accéder aux parties électriques; il est recommandé d'installer le chauffe-eau à une distance de $\geq 20/25$ cm au moins du plafond ou des murs adjacents. Les réglementations et normes locales peuvent prévoir des restrictions pour l'installation dans des salles de bains. Respecter les distances minimales prévues par les normes locales en vigueur.

En cas de murs en briques ou en blocs perforés, de parois non porteuses, ou en cas de murs autres que ceux mentionnés, il est nécessaire de procéder à un contrôle statique préalable du support.

Les crochets de fixation au mur doivent pouvoir supporter un poids égal à trois fois celui du chauffe-eau plein d'eau. Il est conseillé d'utiliser des crochets d'un diamètre de 12 mm au moins. En cas de chauffe-eau horizontal l'appareil devra être fixé avec les crochets dans les pattes prévues à cet effet.

5.2 Raccordement hydraulique

Avant de raccorder le chauffe-eau laisser couler l'eau pendant quelques minutes afin de s'assurer qu'il n'y a pas de corps étrangers dans les tuyauteries qui pourraient endommager l'appareil ou les dispositifs raccordés à celui-ci. Raccorder l'entrée et la sortie du chauffe-eau avec des tuyaux ou des raccords résistant à la pression de service et à la température de l'eau qui peut atteindre et même être supérieure à 60 °C. Il est donc déconseillé d'utiliser des matériaux qui ne résistent pas à ces températures. Visser un raccord sur le tuyau d'entrée eau de l'appareil, muni du collier bleu. Sur ce raccord visser le groupe de sécurité (B - Fig. 1).

Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar). Il devra être installé sur l'arrivée d'eau froide, après le compteur, jamais directement au chauffe-eau.

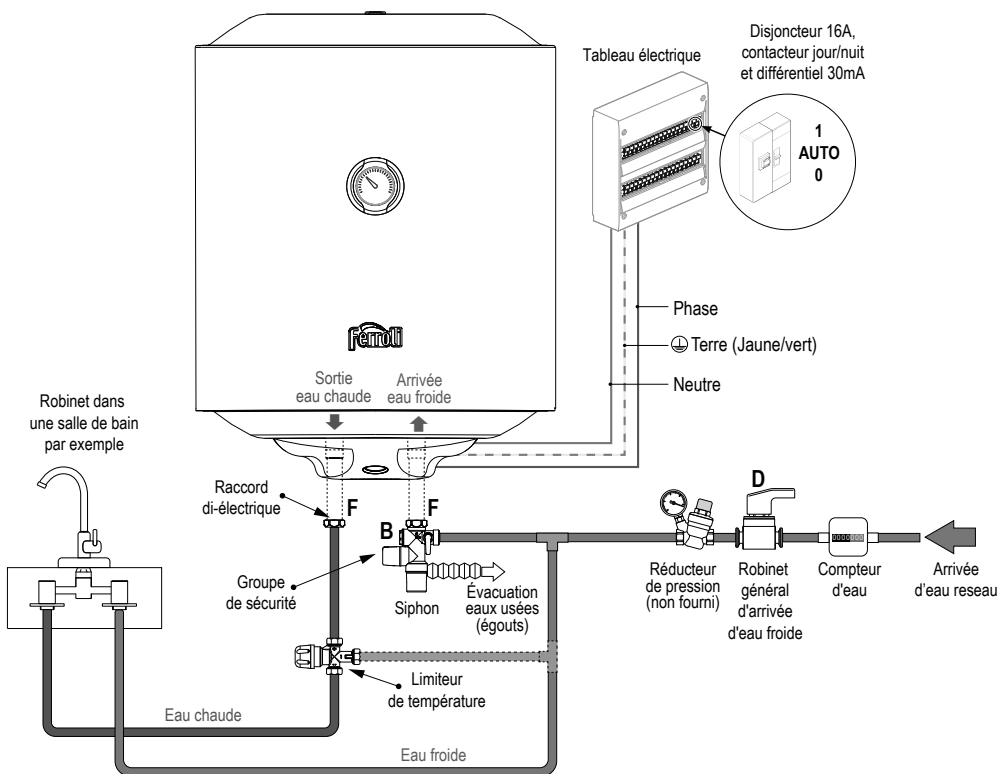


Fig. 1

ATTENTION! Pour les pays qui ont transposé la norme européenne EN 1487:2002 le groupe de sécurité dont est éventuellement équipé l'appareil n'est pas conforme aux normes nationales.

Le groupe de sécurité conforme aux normes doit avoir une pression maximale de 0,7 MPa (7 bars) et comprend au moins: un robinet d'arrêt, un clapet de non-retour, un orifice de contrôle du clapet de non-retour, une soupape de sécurité, un dispositif d'arrêt de remplissage hydraulique.

L'évacuation du dispositif doit être raccordée à une tuyauterie d'évacuation d'un diamètre au moins égal à celle de raccordement de l'appareil, à l'aide d'un entonnoir siphonné qui permet d'assurer une garde d'air de 20 mm minimum avec possibilité de contrôle visuel pour éviter que, en cas de déclenchement du dispositif, cela provoque des dommages aux personnes, animaux ou choses, dont le fabricant ne serait pas responsable.

Raccorder, à l'aide d'un flexible, l'entrée du groupe de sécurité à la tuyauterie d'eau froide du réseau de distribution, si nécessaire avec un robinet d'arrêt (D - Fig. 1).

ATTENTION! Lors du montage du groupe de sécurité ne pas le forcer en fin de course et ne pas le modifier.

Un égouttement du groupe de sécurité est normal en phase de chauffage, c'est pourquoi il est nécessaire de raccorder l'évacuation, qui doit toutefois être en écoulement libre, à un tuyau de drainage avec siphon et installé en pente continue vers le bas et dans un endroit où il ne peut pas geler. Si on installe des mitigeurs (robinets ou douche) vidanger les tuyauteries de toutes les impuretés qui pourraient les endommager.

En cas de raccordement du chauffe-eau à une tuyauterie en bronze ou en cuivre il faut obligatoirement interposer un raccord diélectrique fileté (F - Fig. 1 - non fourni) sur le tuyau d'arrivée de l'eau froide et de sortie de l'eau chaude.

La durée de vie de chauffe-eau dépend du bon fonctionnement du système de protection galvanique, par conséquent l'appareil ne doit pas être utilisé en présence d'eau ayant une dureté permanente inférieure à 12 °F.

Par contre, en cas d'eau ayant une dureté permanente élevée, on aura une formation importante et rapide de tartre à l'intérieur de l'appareil, entraînant une perte d'efficacité et l'endommagement de la résistance électrique.

5.3 Le raccordement avec un réducteur de pression

Le réducteur de pression (voir Fig. 1) est obligatoire si la pression d'eau de votre habitation s'avère supérieure à 0,5 MPa (5 bar).

Le placer sur l'arrivée d'eau froide, à la sortie de votre compteur d'eau, jamais directement au chauffe-eau.

5.4 Le raccordement avec un limiteur de température

Si vos tuyauteries sont en matériaux de synthèse (plastique ou PER par exemple), il est impératif d'installer un limiteur de température (ou régulateur thermostatique).

Le limiteur ne doit jamais être raccordé directement au chauffe-eau.

Le limiteur de température permet de limiter les risques de brûlure.

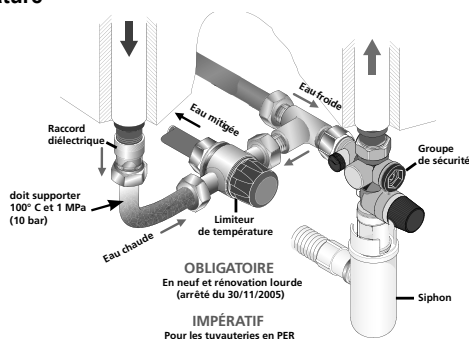


Fig. 2

5.5 Raccordement électrique

Pour une plus grande sécurité effectuer un contrôle soigné de l'installation électrique et vérifier qu'elle est conforme à la réglementation en vigueur, car le fabricant de l'appareil n'est pas responsable des dommages éventuels causés par le manque de mise à la terre de l'installation ou par des anomalies d'alimentation électrique.

Vérifier que l'installation est adaptée à la puissance maximale absorbée du chauffe-eau (se reporter à l'étiquette des caractéristiques) et que la section des câbles pour les raccordements électriques est adaptée et conforme à la réglementation en vigueur.

Il est interdit d'utiliser des prises multiples, des rallonges ou des adaptateurs.

Il est interdit d'utiliser les tuyaux d'eau, de chauffage et du gaz pour raccorder l'appareil à la terre.

Faire passer le câble d'alimentation (A - Fig. 3, non fourni) dans le trou situé à l'arrière du capot en plastique de l'appareil et le tirer jusqu'au bornier (Fig. 5) enfin bloquer les fils en serrant les vis.

L'installation électrique doit comporter en amont du chauffe-eau un dispositif de coupure omnipolaire (porte fusible, disjoncteur avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm, disjoncteur différentiel de 30 mA) conformément aux règles d'installation locales en vigueur.

La mise à la terre de l'appareil est obligatoire et le câble de terre (jaune-vert) doit être fixé à la borne avec le symbole terre (⊕) - (B - Fig. 5).

Bloquer le câble d'alimentation sur l'appareil à l'aide du collier fourni (C - Fig. 3).

Avant la mise en marche contrôler que la tension du réseau correspond à la valeur indiquée sur l'étiquette de l'appareil.

Si l'appareil n'est pas équipé d'un câble d'alimentation il faut:

- le raccorder au réseau fixe à l'aide d'un câble flexible à travers une gaine rigide.
- ou le raccorder au réseau à l'aide d'un câble flexible uniquement, si l'appareil est muni d'un serre-câble.

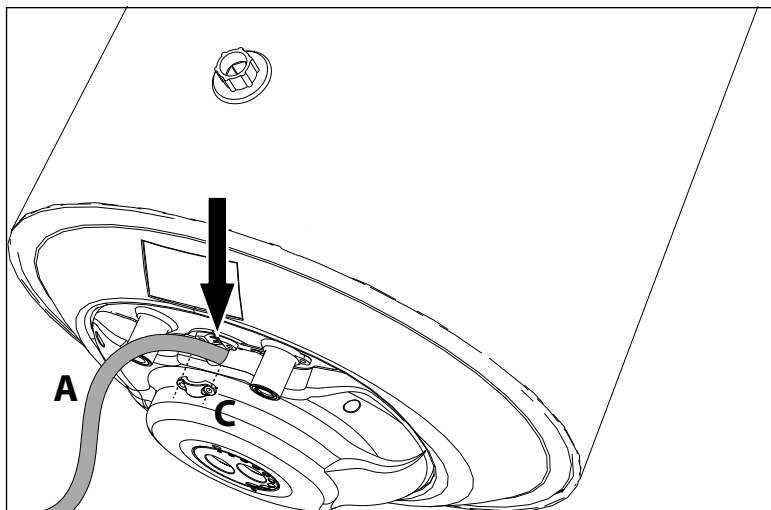


Fig. 3

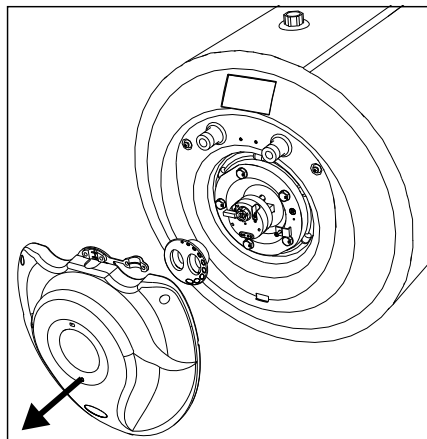


Fig. 4

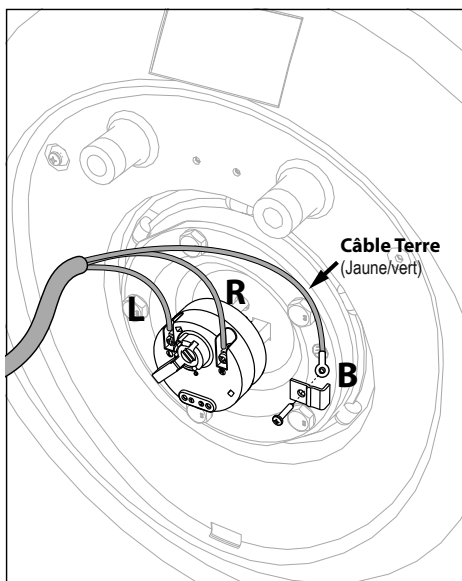


Fig. 5

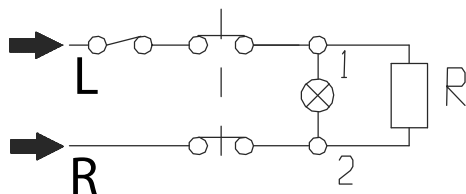


Fig. 6

6 OÙ INSTALLER MON CHAUFFE-EAU ?

6.1 Précautions

- Choisir un lieu d'installation dont la température sera toujours comprise entre 4°C et 35°C.
- Le chauffe-eau doit être positionné le plus près possible des points de puisages importants (salle de bains, cuisine...)
- S'il est placé en dehors du volume habitable (cellier, garage), les tuyauteries et les organes de sécurité (groupe de sécurité, réducteur de pression) doivent être isolés.
- Prévoir une aération dans le local afin d'éviter les phénomènes de condensation et de corrosion de la peinture du chauffe-eau.
- S'assurer que l'élément support (mur ou plafond) est suffisamment résistant pour recevoir le poids du chauffe-eau plein d'eau (voir tableau p. 9).
- Prévoir en face de chaque équipement électrique un espace suffisant de 40 cm pour l'entretien périodique de l'élément chauffant.
- En cas d'installation au-dessus de locaux habités, (faux-plafond, combles...), de stockage, il est **IMPÉRATIF** de prévoir un bac de récupération d'eau raccordé à l'égout sous le chauffe-eau (type bac à douche par exemple).
- S'assurer de ne pas stocker de matériaux inflammables à proximité immédiate du produit.

6.2 Installation spécifique en salle de bain

- Installation hors volumes (NF C 15-100).

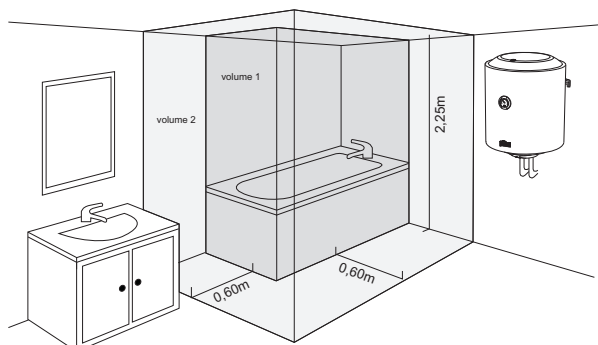


Fig. 7

- Si les dimensions de la salle de bain ne permettent pas de placer le chauffe-eau hors volumes 1.

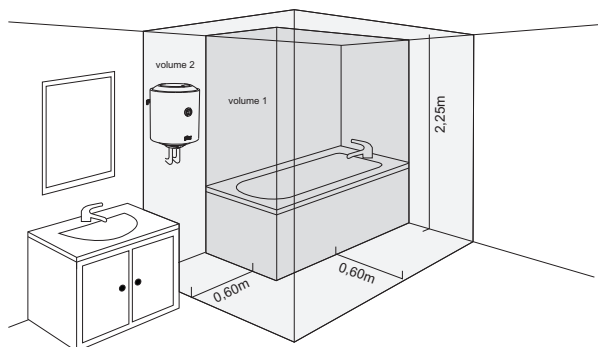


Fig. 8

7 COMMENT INSTALLER UN CHAUFFE-EAU

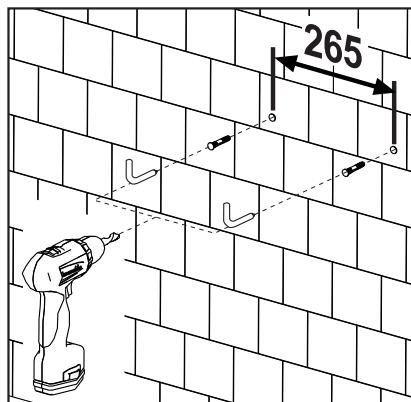


Fig. 9

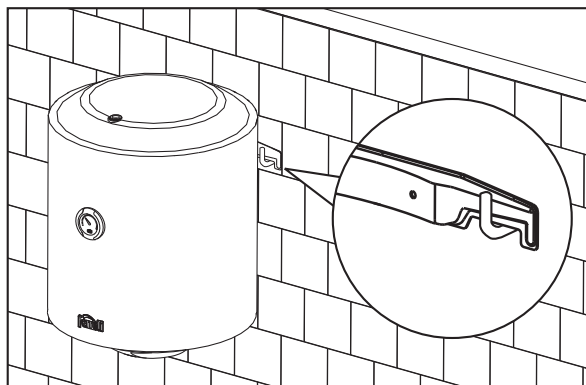


Fig. 10

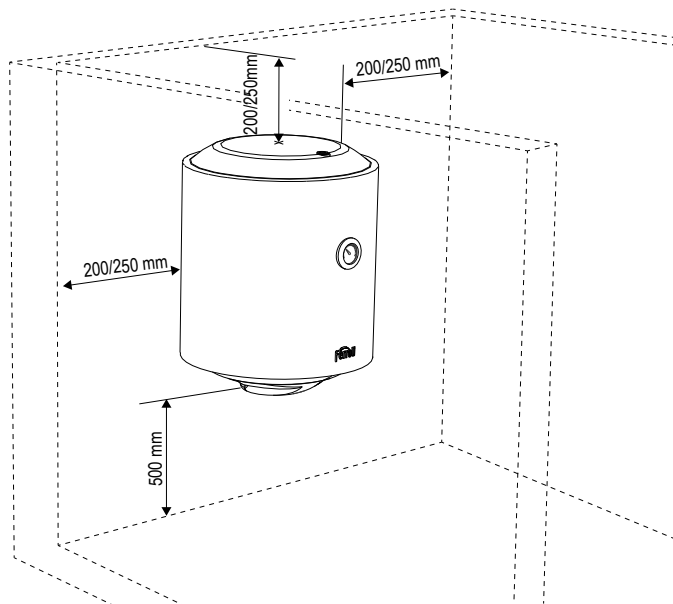


Fig. 11

7.1 Mise en marche et essai

Avant de mettre l'appareil sous tension remplir le chauffe-eau avec de l'eau du réseau.

Pour cela ouvrir le robinet central de l'installation domestique et le robinet d'eau chaude jusqu'à ce que tout l'air soit sorti. Le chauffe-eau est plein quand l'eau s'écoule du robinet d'eau chaude. Vérifier visuellement la présence de fuites d'eau sur la bride ou sur le manchon et éventuellement procéder délicatement à un serrage "croisé" ou un vissage.

Mettre l'appareil sous tension en actionnant l'interrupteur. Le chauffe-eau est muni d'un thermostat qui contrôle automatiquement la température de l'eau; le voyant doit rester allumé uniquement pendant la phase de chauffage.

Certains chauffe-eau sont muni d'un réglage extérieur de la température; pour régler la température tourner le bouton placé sur le capot de protection de l'appareil selon les indications.

Pour régler la température d'un chauffe-eau non équipé d'un réglage extérieur, procéder comme suit:

- couper l'alimentation électrique
- retirer le capot de protection
- tourner le bouton coloré du thermostat dans le sens des aiguilles d'une montre selon les indications.

8 ENTRETIEN (PROFESSIONNEL QUALIFIÉ)

i Suivre scrupuleusement les recommandations générales et les normes de sécurité mentionnées au début du texte, en respectant obligatoirement ce qui est indiqué.

Toutes les interventions et les opérations d'entretien doivent être effectuées par un technicien qualifié. En cas de panne, avant de demander l'intervention de l'assistance technique, vérifier que le mauvais fonctionnement ne dépend pas d'autres causes telles que, par exemple, une coupure de courant ou d'eau.

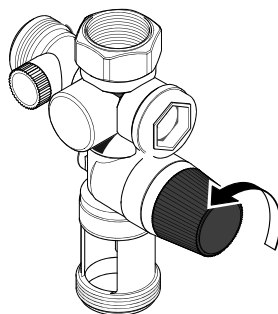
8.1 Vidange de l'appareil

Il est indispensable de vidanger l'appareil si celui-ci doit rester inutilisé dans un local exposé au gel. Pour vidanger l'appareil procéder comme suit:

Si le chauffe-eau doit rester sans fonctionner pendant plus d'une semaine (dans une habitation secondaire par exemple), et s'il se trouve dans un lieu soumis au gel, il est indispensable de vidanger le chauffe-eau au de le protéger contre la corrosion.

Une fois le chauffe-eau vidangé, purger l'ensemble de la tuyauterie de votre habitation (ouvrir l'ensemble des robinets d'eau froide et d'eau chaude de l'habitation au que tous les tuyaux soient vidés).

- Couper le courant
- Fermer votre robinet général d'arrivée d'eau froide
- Ouvrir la molette de la soupape de sécurité (¼ de tour).
- Ouvrir les robinets d'eau CHAUDE de manière à faire un appel d'air.
- Le chauffe-eau est vide lorsque l'eau s'arrête de couler au groupe de sécurité. La vidange peut prendre jusqu'à 1h30 ou plus.



8.2 Remplacement de pièces (utiliser uniquement des pièces d'origine)

i Suivre scrupuleusement les recommandations générales et les normes de sécurité mentionnées au début du texte, en obligatoirement ce qui est indiqué.

Avant toute intervention débrancher l'appareil .

Retirer le capot de protection pour accéder aux parties électriques du chauffe-eau.

Pour retirer le thermostat il faut d'abord débrancher le câble d'alimentation.

Pour retirer la résistance il faut d'abord vidanger l'appareil (voir "Vidange de l'appareil")

- Pour les chauffe-eau munis d'une bride, dévisser les boulons qui soutiennent la bride et la sortir (A - Fig. 12).

La résistance est fixée à la bride.

Dans les deux cas l'anode est vissée sur la base de la résistance.

ATTENTION! S'assurer que la position du joint, l'insertion des cosses faston du thermostat et la position du groupe électrique sont corrects (sauf pour les groupes électriques avec raccord à visser où l'orientation finale de celui-ci n'a pas d'importance).

8.3 Entretien périodiques

Pour obtenir un bon rendement de l'appareil il faut détartre la résistance (Fig. 12) tous les 2 ans.

Si on ne veut pas utiliser de produits spéciaux à base d'acides, on peut gratter la croûte de tartre en faisant attention à ne pas endommager le blindage de la résistance.

L'anode magnésium (B - Fig. 12) doit être remplacée tous les deux ans. Pour la remplacer couper l'alimentation électrique et vidanger l'appareil selon la notice.

L'anode est vissée sur la base de la résistance.

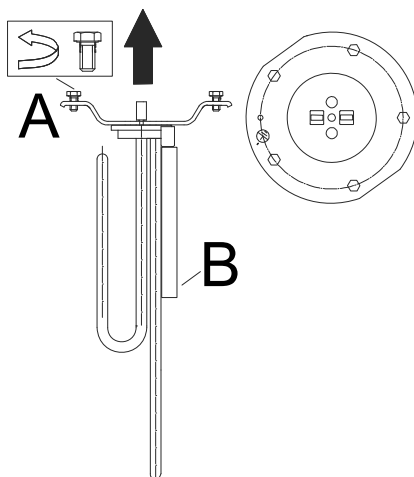


Fig. 12

8.4 Groupe de sécurité

Le groupe de sécurité doit être actionné régulièrement (tous les mois) pour éliminer le tartre et pour vérifier son bon fonctionnement.

9 UTILISATION

i Suivre scrupuleusement les recommandations générales et les normes de sécurité mentionnées au début du texte, en obligatoirement ce qui est indiqué.

Recommandations pour l'utilisateur

- Éviter de placer sous le chauffe-eau des objets et/ou appareils qui pourraient être endommagés par les fuites d'eau éventuelles.
- En cas de non utilisation prolongée il faut:
 - » couper l'alimentation électrique de l'appareil en mettant l'interrupteur sur OFF;
 - » fermer les robinets du circuit hydraulique respectant
- Attention! L'eau chaude qui coule des robinets à une température supérieure à 50 °C peut causer de graves brûlures. **Les enfants, personnes handicapées et personnes âgées sont particulièrement exposées au risque de brûlures.**

Il est interdit à l'utilisateur d'effectuer des opérations d'entretien ou de réparation sur l'appareil.

En cas de remplacement du câble d'alimentation électrique s'adresser à un professionnel qualifié.

Les appareils sont munis d'un thermostat de sécurité omnipolaire, conformément aux normes en vigueur CEI-EN; celui-ci se déclenche en cas de surchauffe anormale de l'eau. Le déclenchement du thermostat de sécurité provoque la coupure automatique et définitive de l'alimentation électrique.

Son réarmement est manuel et il faut appuyer sur le bouton prévu à cet effet (A - Fig. 13). Réarmer le dispositif après avoir éliminé les causes qui ont provoqué son déclenchement. Si cette anomalie se produit contacter un technicien qualifié.

Nettoyer l'extérieur du chauffe-eau avec un chiffon et de l'eau savonneuse.

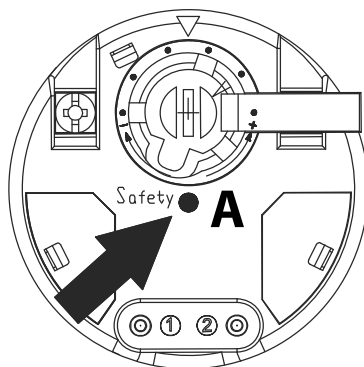


Fig. 13

10 INFORMATIONS UTILES

Problème	Solution
Si l'eau qui coule du robinet est froide	Faire vérifier: • la présence de courant sur le bornier • les éléments chauffants de la résistance • que le thermostat est bien réglé
Si l'eau est bouillante (vapeur qui sort des robinets)	Couper l'alimentation électrique et faire vérifier: • l'état d'entartrage de la chaudière et des composants
Débit d'eau chaude insuffisant	Faire vérifier: • le réglage de la température du thermostat • la pression du réseau d'eau • l'état du brise-jet du tuyau d'entrée de l'eau froide • l'état du tuyau d'eau chaude • les composants électriques
Si le voyant lumineux ne s'allume pas	Faire vérifier: • que le voyant est branché • que le thermostat n'est pas réglé au minimum • que l'ampoule n'est pas grillée
Raccords qui fuient	Faire vérifier: • que le joint des raccords est adapté
Fuite d'eau du groupe électrique	Faire vérifier: • Pour les chauffe-eau avec raccord à visser, que le serrage du groupe fileté est adapté (éventuellement le resserrer délicatement) • Pour les chauffe-eau munis d'une bride, que le serrage des boulons de la bride est adapté (éventuellement procéder à un serrage "croisé") et contrôler l'état du joint
Fuite d'eau du groupe de sécurité	Un écoulement d'eau du groupe de sécurité est tout à fait normal pendant la période de chauffe. Cette fuite peut représenter jusqu'à 3 % du volume du chauffe-eau par cycle de chauffage. Rien ne doit être installé entre le groupe de sécurité et le chauffe-eau (ni vanne, ni réducteur de pression, ni tuyau flexible, etc.).  ATTENTION! Ne jamais boucher l'orifice d'évacuation du groupe de sécurité!
Condensation, égouttement	Si l'eau dans la cuve est froide il peut se produire des écoulements. Vérifier toujours les fuites lorsque la température de l'eau est stable.

DANS TOUS LES CAS NE JAMAIS TENTER DE RÉPARER L'APPAREIL, MAIS S'ADRESSER TOUJOURS À UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ.

Les données et caractéristiques ne sont pas contractuelles et le fabricant se réserve le droit d'apporter toutes les modifications jugées utiles sans préavis ou remplacement.

Cet appareil est conforme à la directive EU 2002/96/CE



Le symbole de la poubelle barrée appliqué sur l'appareil indique que l'appareil, à la fin de sa vie utile, ne peut pas être éliminé avec les déchets ménagers. Il doit être rapporté dans un centre de collecte et de recyclage des déchets électriques et électroniques. L'élimination doit être conforme à la réglementation environnementale en vigueur pour l'élimination des déchets. Pour plus d'informations sur le traitement, la récupération et le recyclage de cet appareil, contacter le service compétent de votre ville, le service de collecte des déchets ou le magasin où vous avez acheté l'appareil.

11 DONNÉES TECHNIQUES

11.1 DIMENSIONNEL

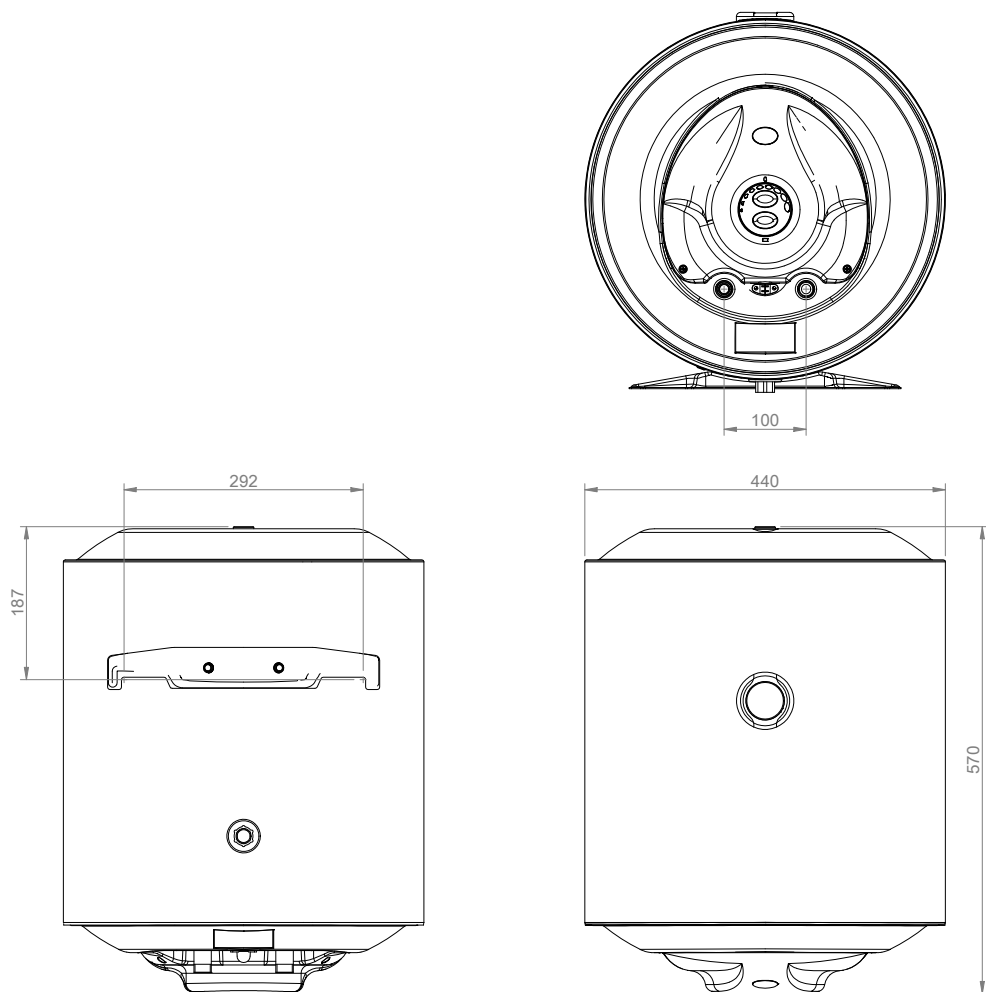


Fig. 14

11.2 TABLEAU DE DONNÉES TECHNIQUES

Série		CALYPSO 50 F
Modèle		50VE/RE
Capacité nominale	l	50
Poids rempli d'eau*	kg	65
Gamme de température	°C	20 - 70
Pression maximale de travail	mPa	0.8
Tension électrique	V/Hz	230 / 50-60
Puissance électrique	kW	1.2
Profil de charge déclaré		M
Classe d'efficacité énergétique de chauffage d'eau		C
Efficacité énergétique de chauffage d'eau (NWH)	%	36
Consommation annuelle d'électricité	kWh	1441
Niveau de puissance acoustique (LSA)	db	15
Consommation quotidienne d'énergie électrique (Qelec)	kWh	6.776
Eau mélangée à 40 °C (V4)0)	l	68
Réglage de la température du thermostat à la mise en service	°C	70
Type d'installation		vertical mural

12 ÉTIQUETAGE ENVIRONNEMENTAL EN FRANCE

Dans le cadre de la gestion des déchets, de l'économie circulaire et du décret "Triman" en France, vous trouverez ci-dessous des étiquettes avec des instructions pour la mise au rebut des matériaux, de l'emballage et de l'appareil.



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !



CERTIFICAT DE GARANTIE

PARTIE À REMPLIR PAR LE CLIENT DONNÉES CLIENT/ADRESSE

NOM: _____

PRÉNOM: _____

RUE: _____

CODE POSTAL: _____

VILLE: _____

DÉPARTEMENT/PROVINCE: _____

RÉGION/ÉTAT: _____

PARTIE À REMPLIR PAR LE VENDEUR AGRÉÉ

TAMPON, SIGNATURE DU VENDEUR ET DATE D'ACHAT (*)

(*) la date d'achat doit toujours être prouvée par un ticket de caisse ou une facture

CODE PRODUIT, MODÈLE ET NUMÉRO DE SÉRIE (**)

(**) voir étiquette des caractéristiques appliquée sur le chauffe-eau

Certificat de Garantie

À REMPLIR ET À CONSERVER AFIN D'ÊTRE MONTRÉ AU PERSONNEL AGRÉÉ, CE CERTIFICAT NE DOIT PAS ÊTRE RENVOYÉ.

LA GARANTIE EST VALABLE SI:

- ELLE EST VALIDÉE PAR LE TAMPON DU VENDEUR ET DÛMENT REMPLIE ET SIGNÉE PAR L'UTILISATEUR/PROPRIÉTAIRE
- L'APPAREIL EST MUNI D'UNE ÉTIQUETTE CARACTÉRISTIQUES CONTENANT LES DONNÉES TECHNIQUES
- L'APPAREIL N'A PAS ÉTÉ RÉPARÉ PAR DES PERSONNES NON AUTORISÉES.
- LA PRESSION N'EST PAS SUPÉRIEURE à 0,8 MPa
- L'APPAREIL A ÉTÉ RACCORDÉ À LA TERRE
- **LA GARANTIE EST VALABLE UNIQUEMENT SI L'ANODE EST REMPLACÉE TOUS LES DEUX ANS.**

Cette garantie a une validité à compter de la **date d'achat** de: voir nombre d'années indiqué sur l'étiquette des caractéristiques appliquée sur le chauffe-eau, et une validité à compter de la **date de fabrication** de: voir nombre d'années et mois indiqués sur l'étiquette des caractéristiques appliquée sur le chauffe-eau **plus 6 mois**. Cette garantie couvre exclusivement les défauts de fabrication, par conséquent sont exclues toutes les pièces électriques, les parties en plastique et les vannes de sécurité et les clapets de non-retour. Cette garantie ne couvre pas les dommages causés par une mauvaise installation, des anomalies de l'installation électrique, un débit insuffisant du réseau d'eau et toutes les autres causes qui ne dépendent pas du fabricant. Cette garantie ne couvre pas les éventuels dommages directs ou indirects aux personnes, animaux ou choses causés par des pannes de l'appareil ou par des arrêts forcés de son fonctionnement. Personne n'est autorisé à en modifier les termes ou en délivrer d'autres verbalement ou par écrit. Cette garantie est valable uniquement sur le territoire italien et uniquement vis-à-vis du premier acheteur/utilisateur. La garantie n'est pas prolongée par rapport à la durée prévue à l'origine en cas de réparation ou remplacement de l'appareil. En cas de remplacement de l'appareil remplir la nouvelle garantie de la façon suivante:

- 1) Apposer le tampon sur le nouveau certificat
- 2) Envoyer la garantie de l'appareil défectueux plus une copie du nouveau certificat
- 3) Dans le nouveau certificat de garantie spécifier la durée de garantie restante, dans l'espace prévu à cet effet. L'entreprise s'engage à réparer ou à remplacer les pièces défectueuses à condition que l'appareil soit renvoyé à l'usine franco de port, ou avec facturation du forfait d'intervention de notre centre service le plus proche. La demande de garantie ne suspend pas le règlement de la marchandise.

Ferroli SpA

Sede legale ed amministrativa: Via Ritonda, 78/A - 37047 San Bonifacio (Vr) - Tel. +39 045 6139411

www.ferroli.com e-mail: **info@ferroli.com (Italia)** - **export@ferroli.com (international)**

Made in Italy